
Lettre du représentant Taillefer, en mission dans l'Aveyron, le Cantal et le Lot, par laquelle il se plaint des calomnies répandues contre lui et fait part des opérations dans ces départements, lors de la séance du 30 brumaire an II (20 novembre 1793)

Jean Guillaume Taillefer

Citer ce document / Cite this document :

Taillefer Jean Guillaume. Lettre du représentant Taillefer, en mission dans l'Aveyron, le Cantal et le Lot, par laquelle il se plaint des calomnies répandues contre lui et fait part des opérations dans ces départements, lors de la séance du 30 brumaire an II (20 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 530-531;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40860_t1_0530_0000_13;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Et toi, Montagne, achève ton ouvrage; le peuple te chérit et reconnaît en toi ses amis. »

L'orateur ajoute que dans la seule cave du ci-devant ministre Amelot, il a été trouvé des diamants et des effets précieux qui s'élèvent à une somme plus considérable qu'il ne faudrait pour nourrir, équiper et armer 1,000 sans-culottes. Il représente le brevet d'une pension annuelle de 40,000 livres « accordée, dit-il, à l'ineptie de l'homme pour prix des bassesses du courtisan ».

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la section de la Fontaine-de-Grenelle (2).

Adresse de la section de la Fontaine-de-Grenelle à la Convention nationale.

« Représentants du peuple,

« Le despotisme était tombé sous les coups tout puissants du peuple; un monstre, jadis son appui, lui survivait; la superstition exerçait encore ses ravages dans les départements français, elle armait, dans la Vendée, le frère contre le frère, le citoyen contre le citoyen et reproduisait, sous les yeux même des représentants de la France, les crimes qui ont souillé l'histoire trop longue de la chrétienté.

« Un soleil nouveau est sorti de la Montagne tutélaire de la France; il a dissipé les ténèbres qui obscurcissaient depuis trop longtemps la philosophie et la raison. La vérité a repris ses droits, le peuple est libre enfin, dégagé des préjugés qui l'avaient asservi.

« Le fanatisme traînait après lui tous les vices; un luxe scandaleux était le prix de l'impôt. L'idole est renversée, nous vous apportons ses dépouilles. Puissent ces richesses entassées par le crime servir au triomphe de la vertu et purifier leur source corrompue, en passant au creuset du patriotisme; que ces métaux, que ces hochets de l'ignorance servent la liberté contre les tyrans qui en faisaient naguère les instruments de leur domination.

« Un temple d'un culte puéril existe dans notre section. Bientôt les emblèmes de la sottise vont disparaître et la statue de la liberté va occuper une place trop longtemps prostituée à l'erreur.

« Source de tous les biens, principe de toutes les vertus, liberté, divinité chère à nos âmes, répare par tes bienfaits les maux que fit à l'humanité cette religion, qui usurpa, sous de vils despotes, des adorations qui ne sont dues qu'à toi.

« C'est devant ton image sacrée que nous fabriquerons des armes pour te défendre. Electrisé par ce spectacle ravissant, l'ouvrier trouvera le travail plus facile; tu agrandis son être; il doublera ses efforts, brûlera de te servir et oubliera sa fatigue en portant un regard fier et sensible sur ta statue révérencée.

« Ainsi ce temple, régénéré par les vertus du sans-culotte, sera digne d'être l'une des écoles de la morale sublime que le Français va puiser dans les travaux de ses fidèles représentants.

« Achève ton ouvrage, Montagne sur la-

quelle sont assis les fondements de la prospérité publique, ne laisse aucun repos aux tyrans et aux traîtres. Le peuple, ton souverain, t'a prouvé qu'il chérit ton énergie et qu'il reconnaît en toi ses amis.

« Les commissaires nommés par l'Assemblée générale de la section de la Fontaine-de-Grenelle.

« RAISSIN; LAUGIER. »

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (1).

La section de la Fontaine-de-Grenelle, de Paris, a applaudi au triomphe de la raison sur le fanatisme.

(*Suit un extrait de l'adresse que nous insérons ci-dessus d'après un document des Archives nationales.*)

Cette section a déposé une grande quantité d'argenterie qu'elle a découverte dans les caves des aristocrates de son arrondissement, ainsi qu'un brevet de 12,000 livres de pension sur le trésor ci-devant royal, en faveur de la femme de l'ex-ministre Amelot.

Mention honorable.

Lettre de Taillefer, représentant du peuple, par laquelle il se plaint des calomnies répandues contre lui, et entre dans les détails de sa justification.

Renvoyée au comité de Salut public (2).

Suit la lettre de Taillefer au Président de la Convention (3).

« Citoyen Président,

« Je te prie de mettre l'inclose sous les yeux de la Convention nationale et de ne pas en retarder la lecture.

« Salut et fraternité.

« TAILLEFER.

« Cahors, le 22 brumaire. »

« Législateurs, (4)

« On m'a calomnié près de vous. Quiconque me dénonce, ou m'a dénoncé, est aristocrate

(1) *Bulletin de la Convention* du 1^{er} jour de la 1^{re} décade du 3^e mois de l'an II (jeudi 21 novembre 1793). D'autre part, le *Mercur universel* [1^{er} frimaire an II (jeudi 21 novembre 1793)], p. 12, col. 1] rend compte de l'admission à la barre des citoyens de la section de la Fontaine-de-Grenelle dans les termes suivants :

« La section de la Fontaine-de-Grenelle est admise. Elle dépose 3 brancard couverts de vaisselle d'argent et de vermeil, trouvée dans la cave d'Amelot, receveur des contributions, et en arrestation. « Il y a de quoi, dit l'orateur, armer et équiper plus de 1,000 défenseurs de la patrie. » (*Applaudissements.*)

« Mention honorable du zèle des citoyens de la section de la Fontaine-Grenelle. »

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 337.

(3) *Archives nationales*, carton AFII 170, plaquette 1396, pièce 27.

(4) *Archives nationales*, carton AFII 170, plaquette 1396, pièce 28. Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 8, p. 386.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 337.

(2) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 774.

ou fripon; je n'ai dans les départements que vous m'avez confiés d'autres ennemis que ceux-là. Je n'aurais parlé de mes services, si le détail de ma conduite ne m'eût forcé à les rappeler comme un moyen de défense. Vos moments sont précieux, je m'arrangerai pour être court, voici succinctement ce que j'ai répondu à mes détracteurs :

« J'ai trouvé ce département fanatisé, royalisé, girondisé, l'esprit public tué, un petit noyau de patriotes molestés, n'osant qu'à peine s'avouer montagnards. J'ai tout défanatisé, tout républicanisé, tout montagnardisé, tout ranimé, tout régénéré; Sociétés populaires épurées; administrations, tribunaux, municipalités purifiées; comités de surveillance créés; aristocrates, fanatiques, royalistes, girondins reclus, muscadins mis en réquisition, monopoleurs, égoïstes, richards, indifférents, sangsues du peuple pressuré; saints, saintes, anges, vaisselle, or, argent des émigrés et des aristocrates versés dans les caisses publiques; cloches et batteries de cuisine mises à la disposition des fondeurs; courses continuelles, harangues, prédications, apostolats révolutionnaires : voilà ce que j'ai fait; si ce sont des sujets de dénonciation je me confesse très dénonçable.

« Voulez-vous des détails? En voici : le district de Gourdon nourrissait une petite Vendée, on y parlait de prêtres, de rois, on y blasphémait la Montagne. J'y volai, je desséchai ce marécage et j'en écrasai les crapauds. Trente charrettes colportèrent à la maison de reclusion ces ordures sacerdotales et royalistes.

« Les subsistances (*sic*) à Toulouse (1). Je m'y trouve à l'époque du recrutement; une secousse contre-révolutionnaire s'y manifeste, des scélérats, des pendants de muscadins forment un rassemblement, on parle de se porter sur la maison des représentants; je propose de marcher à leur rencontre et de les dissiper. Vivement mon avis est suivi, nous fondons sur ces muscadins, nous haranguons le peuple, la guillotine est dressée, quelques scélérats sont jugés et condamnés, et l'ordre se rétablit. Toulouse vous dira ce que j'ai fait dans cette occasion.

« Montauban peut aussi vous dire comment j'ai fait désarmer un régiment de cavalerie allemande (*sic*), incivique et pillard; je crois que ma fermeté ne fut pas indigne de vous dans cette journée.

« J'arrive à l'Aveyron et à la Lozère; 6,000 bandits retranchés, armés et divisés sur plusieurs points allaient entreprendre la contre-révolution; 600 communes les favorisaient, étaient prêtes à se soulever; je l'apprends, j'improvise des armées, des munitions, des subsistances, des généraux, des officiers, des commissaires, des comités; je vole, tout se disperse; les brigands sont saisis, leurs complots confondus, leur fabrique d'assignats surprise, les Sociétés populaires régénérées, les corps constitués épurés, l'esprit public recréé; dans le Lot, le Cantal et l'Aveyron, le peuple m'aime, a confiance en moi; l'aristocratie, le fanatique, le modéré, le brissotin, l'accapareur tremblent à mon nom et me donnent au diable.

« On m'a dénoncé pour avoir nommé des dé-

légués girondins dans le département du Lot : retenez bien que j'ai tout fait par moi-même et que je n'en ai nommé ni de bons ni de mauvais, que je n'en ai eu, en ce département, d'aucune espèce : c'est ce que je m'engage à démontrer. Je me suis entouré de fédéralistes, oui, si on veut parler de ceux que j'ai envoyés en reclusion, je m'en suis sans doute entouré lorsque j'ai été faire la visite des maisons de détention, où j'avoue qu'ils sont un peu pressés : ce n'est pas là ce qu'on me reproche.

« Les saints, les anges, les vaisselles des aristocrates ont coulé dans les caisses des districts; les Sociétés populaires, les autorités constituées, tout est régénéré, tout marche, tout est montagnard. Ça va, et ça ira; malgré mes détracteurs, j'ai bonne part dans cet ouvrage, j'emporterai l'estime des sans-culottes et ferai plaisir aux aristocrates Messieurs en m'en allant. Si ce sont là des crimes, je suis un grand coupable.

« Je demande l'envoi de ma dépêche au comité de Salut public, je demande que mes dénonciateurs soient consignés à Paris jusqu'à mon arrivée, parce que je veux leur prouver, parlant à eux, qu'ils sont des coquins et des calomnieux.

« Salut et fraternité.

« TAILLEFER, représentant du peuple.

« Cahors, le 22 brumaire. »

COMPTE RENDU du *Journal de Perlet* (1).

Taillefer, représentant du peuple, fait passer le détail de ses opérations dans les départements qu'il a parcourus et se justifie des accusations portées contre lui par des pétitionnaires qu'il croit être malveillants ou malintentionnés. Renvoi au comité de Salut public.

La Société populaire de Sarguemines (Sarreguemines) félicite la Convention nationale sur ses travaux et l'invite à rester à son poste. Elle demande un décret qui expulse de tout emploi, tant civil que militaire, tous les prêtres et les ci-devant nobles (2).

Suit la lettre de la Société populaire de Sarreguemines (3) :

La Société républicaine de la ville de Sarreguemines, à la Convention nationale.

« Sarreguemines, le 12^e jour du 2^e mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens législateurs,

« Depuis longtemps, le courage des véritables sans-culottes, nos chers frères d'armes, est enchaîné par des trahisons sans nombre. L'expérience nous démontre combien de revers en ont

(1) *Journal de Perlet* [n° 425 du 1^{er} frimaire an II (jeudi 21 novembre 1793), p. 409].

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 337.

(3) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 774.

(1) C'est sans doute le mot *manquaient* qui a été oublié.